



Représentant permanent du Canada à l'Organisation des Nations Unies

EMBAISSADE PERMANENTE DU CANADA
SALLE 2002, ORGANISATION DES NATIONS UNIES

New-York, le 20 juillet 1957

1561 92 rue, N.Y. 10017

Sir,

Monsieur le Secrétaire Général

Le 17 juillet 1957, j'ai l'honneur de me référer à votre lettre n° FO 22073 du 21 juin 1957, concernant la participation à la Force d'urgence des Nations Unies du contingent canadien. Votre proposition est acceptée. Le Gouvernement canadien a accepté de fournir au Gouvernement des Nations Unies, en tant que contingent, un bataillon de 500 hommes et 100 véhicules. Les dispositions prévues dans votre lettre ont été prises. Mon Gouvernement a accepté de verser au Gouvernement des Nations Unies, en tant que contingent, un bataillon de 500 hommes et 100 véhicules. Les dispositions prévues dans votre lettre ont été prises. Mon Gouvernement a accepté de verser au Gouvernement des Nations Unies, en tant que contingent, un bataillon de 500 hommes et 100 véhicules. Les dispositions prévues dans votre lettre ont été prises.

Je vous prie d'agréer, Sir, mes salutations distinguées.

G. S. MURRAY

G. S. MURRAY

Représentant permanent du Canada à l'Organisation des Nations Unies

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Siège des Nations Unies
New-York 17 (N.-Y.)
N.Y. 10017